

## **ORDRE DU JOUR**

### **De la séance du conseil municipal de Couzon-au-Mont-d'Or**

**du 4 mars 2021 à 18 h 30**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 octobre 2020
- Compte Administratif 2020 et affectation du résultat 2020
- Vote des 3 taxes (TH, TF, TFNB)
- Subventions aux associations
- Salle des fêtes : demande de subventions
- Nouvelle tarification périscolaire
- Cimetière : produit des concessions reversé au CCAS
- Budget Primitif 2021
- Règlement Local de Publicité : débat sans vote / Taxe Locale Publicité Extérieure
- Pacte de cohérence métropolitain
- Sigerly : Nouvelle convention de groupement d'achats d'électricité et de gaz
- Rilleux : Convention d'utilisation d'une station GNV
- Convention avec la gendarmerie : mise à disposition de la maison sise 4 rue JB Anjoly
- Crèche : prolongation du contrat de Délégation de Service Public (DSP) - avenant
- Dénomination de l'impasse située entre le Chemin des Vignes et la rue des Terrasses
- Classement dans le domaine public de la parcelle C 637
- Combe : Acquisition parcelle du pigeonnier
- Comité Social du personnel : renouvellement de la convention
- Assurance risque statutaire du personnel : contrat d'assurance groupe du CDG69 (2021-2024)
- Ouverture de postes suite avancement de grade
- Décisions prises en vertu des délégations données par le Conseil Municipal
- Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges
- Nomination membre du CCAS
- BAFA : aide financière de la commune
- Rapport sur l'eau
- Questions diverses